



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Mars 2020

CFDT CADRES ORANGE

La CFDT #PartoutPourTous



Sylvie JOSEPH

Secrétaire Fédérale Numérique et
Cadres - Fédération F3C-CFDT



Vincent GIMENO

Référent Cadres CFDT Orange



Eric RAPPE

DS Central Adjoint UES Orange

EDITO

La crise sanitaire actuelle nous saisit tous. Elle est l'occasion de démontrer dans notre entreprise que les collègues, partout, font montre d'un professionnalisme et d'un sens du devoir et du service exemplaire.

Il est donc anormal que, malgré nos mises en garde, les salariés et leurs représentants ne soient pas plus associés à l'ensemble des mesures pour assurer la sécurité de tous.

La **CFDT** porte donc la nécessité d'avoir des **parties prenantes ou constituantes au plus près des centres de décision opérationnels**, DO, métiers ou entités nationales.

La crise actuelle doit amener plus de transparence et un dialogue social renouveler.

En attendant, restons confinés en veillant les uns sur les autres.. Le fil du contact, même numérique, ne doit pas être coupé.

Comité des parties prenantes : la 3ème voix en matière de gouvernance d'entreprise ?

Nicole Notat et Jean-Dominique Sénard ont produit un rapport sur la responsabilité des entreprises et leur intérêt collectif : [l'entreprise, objet d'intérêt collectif \(mars 2018\)](#).

Les conclusions de ce rapport ont influencé certains chapitres de la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises). La loi a notamment modifié l'article 1833 du code civil. Toutes les entreprises doivent dorénavant considérer les enjeux sociaux et environnementaux liés à leurs activités. La loi a également renforcé le nombre d'administrateurs salariés dans les conseils.

Les entreprises ont aujourd'hui une image dépréciée dans l'opinion publique, en particulier les grandes entreprises. Un étudiant sur deux issu de grandes écoles ne souhaite pas y faire carrière. Nous pouvons également déplorer le court-termisme, la financiarisation de l'économie et la prise de pouvoir unilatérale par les actionnaires qui a fait perdre de vue une tendance économique européenne historiquement humaniste, sociale et responsable qui a vu se développer les entreprises publiques, les coopératives, les mutuelles, etc...

L'évolution de l'opinion publique, renforcée par l'impact négatif du tout profit sur les hommes et l'environnement, fait émerger une volonté d'affirmer une raison d'être des entreprises au-delà du seul profit. Les institutions financières et les actionnaires sont de plus en plus attentifs aux performances « extra-financières » des entreprises.

La démarche RSE (responsabilité sociale et environnementale), institutionnalisée en France par les lois NRE de 2001 et Grenelle II de 2010 fait des entreprises françaises les championnes de la transparence en la matière. La loi Pacte renforce les obligations. Mais qu'en est-il réellement en matière de gouvernance et d'implication des parties constituantes, des parties prenantes dans la gouvernance d'entreprise et dans les orientations stratégiques ?

Les salariés, 1ère partie constituante et cœur de la création de valeur de l'entreprise, sont-ils réellement associés à la stratégie et la gouvernance ? Et comment la RSE est-elle réellement réfléchie, partagée, appliquée et tracée dans les résultats de l'entreprise, jusqu'à l'échelon le plus opérationnel ? De quelle manière la mise en œuvre d'un comité des parties prenantes peut-il constituer une autre forme de gouvernance, plus responsable, impliquant davantage les collaborateurs et plus efficiente dans la production de valeur collective ? Et comment une telle démarche pourrait utilement alimenter le dialogue social, notamment sur les sujets d'organisation du travail et d'adaptation aux évolutions de l'emploi, de la formation... ?

Aujourd'hui, la plupart des entreprises fonctionnent avec des modes d'organisation hérités du Taylorisme et de la séparation des tâches en process qui ont pour résultat de « siloter » l'entreprise. Ce mode opératoire n'est plus efficient dans un monde complexe, incertain, volatile et ambigu. Au contraire, il faut être capable de vision holistique et d'actions collectives pour imaginer prendre les bonnes décisions.

Un gouvernement d'entreprise qui placerait la raison d'être de l'entreprise au-delà du profit, qui intégrerait davantage les représentants des salariés dans les conseils d'administration, qui intégrerait la RSE dans ses normes comptables et qui confierait à un ou plusieurs comités des parties prenantes l'objectif d'influencer, de co-construire et de mesurer une gestion d'entreprise pilotée par un ensemble d'indicateurs, dont la RSE, permettrait peut-être de transversaliser davantage les réflexions sur la stratégie et sa mise en œuvre, d'impliquer davantage tous les acteurs de l'entreprise dans la discussion sur les dilemmes stratégiques en regard de la raison d'être de l'entreprise et enfin de créer davantage de valeur collective.

L'urgence climatique et la justice sociale implique un changement rapide de nos modes de gouvernances d'entreprises. La CFDT, à l'initiative du Pacte du Pouvoir de Vivre, est légitime pour porter ce changement.

AGENDA ORANGE

Fin Mars 2020 : Négociation d'un accord sur l'accompagnement des salariés de l'UES Orange dans le cadre de la crise Covid-19

Avril : Le 1er avril : Livraison des actions gratuites pour les bénéficiaires du plan Orange Vision 2020..

Mars - Avril 2020 : Participation Groupe aux résultats 2019(*)

Sera épargnée dans les dispositifs d'épargne salariale ou versée avec la paie d'avril 2020 selon vos choix réalisés du 4 au 20 mars.

L'investissement dans les fonds d'épargne salariale aura lieu le 20 avril

Avril - Mai 2020 : Intéressement aux résultats 2019 (*)

sera épargné dans les dispositifs d'épargne salariale ou versé avec la paie de mai 2020 selon vos choix à réaliser à partir du 3 avril, la date de clôture prévue le 21 avril pourrait être décalée au 3 mai.

L'investissement dans les fonds d'épargne salariale aura lieu le 20 mai.

(*) : si maintien des offres dans le cadre des négociations en cours.

BIENTÔT CHEZ VOUS

En Coop'net : Arrêt des présentations

Afin d'éviter de saturer le service Coop'net et laisser l'utilisation de ce canal aux réunions prioritaires, nous reportons toutes nos présentations prévues.

Les séances reprendront dans les semaines et mois qui suivront la fin du confinement.

la CFDT Orange communiquera exclusivement via l'application mobile, [notre site intranet](#), les réseaux sociaux et nos Newsletters.

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Si vous souhaitez voir traités un thème n'hésitez pas à nous en faire part : eric.rappe@orange.com ou vincent.gimeno@orange.com

POUR ALLER PLUS LOIN...

Rapport Notat-Sénard <https://www.economie.gouv.fr/mission-entreprise-et-interet-general-rapport-jean-dominique-senard-nicole-notat#>

Séminaire Observatoire des Cadres : Éclairages sur le comité des parties prenantes

<http://www.observatoirecadres.fr/seminaire-eclairages-sur-le-comite-des-parties-prenantes/>

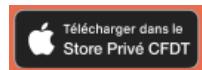


Retrouvez nos informations #covid_19 sur l'appli. Mobile CFDT Orange



L'essentiel de l'actualité COVID-19 sur votre application mobile CFDT

Cliquer sur le logo du store pour les documents d'installation :



Disponible aussi sur le site intranet CFDT :
<http://cfdt.rh.francetelecom.fr/>



La **CFDT** est le **premier syndicat français en nombre d'adhérents** : 621 274, des femmes (50,2%), des hommes (49,8%), qui travaillent dans tous les secteurs professionnels, dans le public et dans toutes les régions de France.

La **CFDT** n'est ni de gauche ni de droite, elle est du côté des salariés.

La **CFDT** est un syndicat laïc qui respecte toutes les croyances religieuses ou philosophiques tant qu'elles ne conduisent pas à la haine, au racisme, à l'exclusion.

La **CFDT** sait que le monde change, qu'il faut en permanence mettre à jour les revendications pour faire face aux évolutions du marché du travail, à la précarité.

Pour aller plus loin, recevoir les tracts sous forme électronique, Discuter, poser une question. Vos contacts CFDT cadres Orange : eric.rappe@orange.com - vincent.gimeno@orange.com



Vous recevez ce courrier électronique parce que vous êtes abonné pour recevoir notre Newsletter CFDT
Vous pouvez vous désinscrire en cliquant sur ce lien : [Se désabonner](#)

ADHÉREZ À LA CFDT !

